

**COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L’ESTUAIRE****Séance du Conseil Communautaire du Mardi 29 Mars 2022****EXTRAIT N° 2022.00068 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Nombre de membres :**

↪ en exercice : 60  
↪ présents : 47  
↪ représentés : 11

**Date de convocation :**

Mercredi 23 Mars 2022

**Secrétaire de séance :**

Rémi RAHER

L’an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mars à 14 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté d’Agglomération de la Région Nazairienne et de l’Estuaire s’est réuni sous la présidence de **M. David SAMZUN, Président.**

**Etaients présents :**

**BESNE** : Mme Sylvie CAUCHIE, M. Tony LE PEN  
**DONGES** : M. François CHENEAU, Mme Magalie PIED, M. Daniel SIMON, Mme Alice MARTIENNE  
**LA CHAPELLE-DES-MARAIS** : M. Franck HERVY, Mme Sylviane BIZEUL  
**MONTOIR-DE-BRETAGNE** : M. Thierry NOGUET, Mme Karine HUET, M. Michel MOLIN  
**PORNICHET** : M. Jean-Claude PELLETEUR, Mme Frédérique MARTIN, M. Rémi RAHER, Mme Nicole DESSAUVAGES, M. Stéphane CAUCHY, M. Yannick JOUBERT  
**SAINT-ANDRE-DES-EAUX** : Mme Catherine LUNGART, M. Pascal HASPOT, M. Mathieu COENT  
**SAINT-JOACHIM** : M. Roger VEILLAUD  
**SAINT-MALO-DE-GUERSAC** : M. Jean-Michel CRAND, Mme Lydia MEIGNEN  
**SAINT-NAZAIRE** : M. David SAMZUN, M. Eric PROVOST, Mme Gaëlle BENIZE (visio), M. Alain MANARA, Mme Céline GIRARD-RAFFIN, M. Christophe COTTA, M. Xavier PERRIN, M. Alain GEFFROY, Mme Béatrice PRIOU, Mme Emmanuelle BIZEUL, Mme Céline PAILLARD, Mme Dominique TRIGODET, Mme Maribel LETANG-MARTIN, Mme Julia MOREAU, Mme Martine DARDILLAC, M. Dennis OCTOR, M. Michel RAY, Mme Stéphanie LIPREAU, M. Jean-Marc ALLAIN, M. Eddy LE CLERC, Mme Noëlle RUBEAUD, M. Gwénoé PERONNO, Mme Capucine HAURAY, M. Philippe CAILLAUD (visio)

**Absents représentés :**

**MONTOIR-DE-BRETAGNE** : M. Pascal PLISSONNEAU donne pouvoir à M. Michel MOLIN  
**SAINT-JOACHIM** : Mme Marie Anne HALGAND donne pouvoir à M. Roger VEILLAUD  
**SAINT-NAZAIRE** : Mme Lydie MAHE donne pouvoir à M. Eric PROVOST, M. Jean Luc SECHET donne pouvoir à M. Alain GEFFROY, M. Jean Luc GUYODO donne pouvoir à M. Eddy LE CLERC, Mme Pascale HASSANE donne pouvoir à Mme Céline GIRARD-RAFFIN, M. Olivier BLECON donne pouvoir à M. Gwénoé PERONNO, Mme Hanane REBIHA donne pouvoir à M. Gwénoé PERONNO  
**TRIGNAC** : M. Claude AUFORT donne pouvoir à M. Jean-Michel CRAND, M. Jean Louis LELIEVRE donne pouvoir à M. Alain MANARA, M. David PELON donne pouvoir à M. Thierry NOGUET

**Absents excusés :**

**TRIGNAC** : Mme Dominique MAHE-VINCE, Mme Véronique JULIOT

**Commission** : Commission Finances

**Objet** : Finances - Décisions modificatives (DM) n°1 - Approbation

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE****Séance du Conseil Communautaire du Mardi 29 Mars 2022****Commission** : Commission Finances**Objet** : Finances - Décisions modificatives (DM) n°1 - Approbation**Eric PROVOST, Vice-président,**

Expose,

La présente Décision Modificative a pour objet d'effectuer certains ajustements par rapport au budget primitif, afin de tenir compte de l'avancement plus rapide que prévu de certaines opérations en investissement.

**Pour le budget principal :**

- 1) La section de fonctionnement du budget principal n'est pas modifiée.
- 2) Le montant total des autorisations de programme est inchangé.
- 3) L'équilibre de la section d'investissement n'est pas modifié.

Il est proposé de procéder à des virements de crédits à hauteur de 2 576 K€ au total, afin d'abonder les opérations boulevard des apprentis, de l'Atlantique et Henri Gautier principalement. Une subvention d'équipement de 120 K€ est également prévue au profit de Saint-Nazaire Agglomération Tourisme (SNAT), conformément aux dispositions du contrat de délégation de service public, sur l'AP n°13 « tourisme ».

**Pour le budget immobilier d'entreprises :**

- 1) La section de fonctionnement est inchangée.
- 2) Les autorisations de Programme sont inchangées.
- 3) La section d'investissement s'équilibre à +2 985 K€.

Des crédits de paiement supplémentaires sont proposés afin de permettre l'achèvement des opérations de construction de la maison de l'entreprise et de l'école des beaux-arts sur ce budget annexe, avant transfert sur le budget principal.

L'équilibre de la section est réalisé par un emprunt supplémentaire de même montant, l'emprunt d'équilibre total étant porté à 4 894 K€.

**Pour le budget transports :**

- 1) La section de fonctionnement n'enregistre aucun mouvement.
- 2) Les autorisations de Programme sont inchangées.
- 3) L'équilibre de la section d'investissement n'est pas modifié.

Des virements de crédits sont proposés à hauteur de 548 K€ afin d'abonder les opérations d'aménagement du boulevard de l'Atlantique et de la gare.

En conséquence, je vous demande, mes chers Collègues, de bien vouloir :

- voter la décision modificative concernant le budget principal, le budget immobilier d'entreprise et celui des transports telle que retracée dans le document joint à la présente délibération ;
- approuver la présentation budgétaire en autorisations de Programme / Crédits de Paiement sur le budget principal, le budget de l'immobilier d'entreprises et des transports telle que présentée dans les documents joints,
- approuver le versement d'une subvention de 120 000 € à Saint-Nazaire Agglomération Tourisme.

Le Président,  
David SAMZUN

**Le Conseil, régulièrement convoqué, délibère et émet le vote suivant :**

***ADOpte A LA MAJORITE (5 abstentions)***

***Céline GIRARD, Jean-Claude PELLETEUR, Claude AUFORT, François CHENEAU, Thierry NOGUET, Marie-Anne HALGAND, Catherine LUNGART, Jean-Michel CRAND, Franck HERVY, Sylvie CAUCHIE, Béatrice PRIOU, Michel RAY, Sylviane BIZEUL ne prennent pas part au débat et au vote.***